

# PERIMETRE DU QUARTIER

Bas Rhin (67)

Commune : **Strasbourg.**

Z.R.U. : **Neuhof (Cités).**

4201180

n° d'ordre : 433

PERIMETRE RUE PAR RUE\* :

Nombre de pages : 1

*La délimitation du périmètre de la Z.F.U. du même nom, inscrite rue par rue au décret n°96-1154 du 26 décembre 1996 est distincte de celle de la Z.R.U. décrite ci-dessous. Le tracé du périmètre de la Z.F.U. apparaît en surimpression sur la carte au 1/25 000 de la Z.R.U., mentionnée à l'article 1 des décrets n°96-1156 et 96-1157 du 26 décembre 1996.*

## Secteur 1 :

- Rue de l'Aéropostale (ensemble des parcelles situées de chaque côté de la rue ) jusque le long du terrain de l'Aérodrome
- Long du terrain de l'Aérodrome jusqu'au chemin du Schulzenfeld
- Chemin du Schulzenfeld jusqu'à la limite Sud de la parcelle section IT n° 58
- Limite Sud de la parcelle section IT n° 58 puis limite Sud des parcelles 169, 241 jusqu'à la limite Sud Ouest de la parcelle IL 249
- Limite Sud Ouest de la parcelle IL 249 jusqu'au chemin rural dit Riehlenfeldweg
- Chemin rural dit Riehlenfeldweg jusqu'à la limite Ouest de la parcelle IL 33
- Limite Ouest de la parcelle IL 33 jusqu'à la rue de la Klebsau en longeant les limites Nord des parcelles IL 33-231-14-13 et 249
- Rue de la Klebsau jusqu'à la rue Carré Malberg
- Rue Carré Malberg jusqu'à la limite Sud de la parcelle section IS n° 81
- Limite Sud de la parcelle section IS n° 81 puis Ouest des parcelles IS n° 81-192-82-83 jusqu'à la limite Nord de la parcelle IS n° 171
- Limite Nord des parcelles section IS n° 171 et 155 jusqu'à la rue Riehl
- Rue Riehl jusqu'à la route du Neuhof
- Route du Neuhof jusqu'à la limite Nord de la parcelle section IP n°31 exclue
- Limite Nord de la parcelle section IP n° 31 jusqu'au Rhin Tortu
- Le long du Rhin Tortu et le long du Ziegelwasser jusqu'au chemin du Moulin à Porcelaine
- Chemin du Moulin à Porcelaine jusqu'à la route de Neuhof
- Route de Neuhof jusqu'à la rue de l'Aéropostale
- (Rue de l'Aéropostale)

## Secteur 2 : Jesuitenfeld

- Rue des Jésuites
- Parcelles section KT n°64 - 65 - 69 - 70 - 74 - 75 - 77 - 78 - 79 - 80 - 81 - 82 - 83 - 84 - 85 - 88 - 89 - 93 - 94 - 95 - 96 - 102 - 109 - 110 - 118 - 119 - 160 - 397 - 404 - 405 - 415 - 416 - 480 - 616 - 649 - 650 - 651 - 663 - 664 - 665 - 668 - 669 - 671 - 672 - 675 - 697 - 700 - 702 - 707 - 724 - 726 - 736 - 738 - 777 - 788 - 791 - 792 - 793 -
- Rue de Ganzau
- Parcelles section KT n°189 - 190 - 191 - 192 - 193 - 194 - 195 - 196 - 197 - 198 - 208 - 209 - 214 - 222 - 223 - 224 - 227 - 230 - 231 - 243 - 244 - 245 - 246 - 285 - 289 - 451 - 570 - 574 - 577 - 580 - 583 - 588 - 590 - 594 - 597 - 600 - 603 - 606 - 609 - 642 - 647 - 744 - 746 - 748 - 766 - 768 - 770 - 772 - 776
- (Rue des Jésuites)